



FÉDÉRATION
DES FINANCES

67

CDAS 67 du 11/05/23

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons commencer cette déclaration sans exprimer notre soutien à nos collègues de la Direction des Douanes. Dans le plus grand respect, nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille et aux collègues du jeune fonctionnaire qui a brutalement mis fin à ses jours sur son lieu de travail, à Toulon.

La transition est difficile...

Ce premier CDAS de l'année se tient donc avec une nouvelle répartition des sièges suite aux résultats des élections professionnelles de décembre dernier.

Cette instance se tient dans un contexte social toujours particulièrement tendu autour de la contre réforme des retraites.

FO Finances 67 continue de s'associer pleinement à ce mouvement qui a toute sa légitimité dans le sens où il tente d'empêcher une réforme injuste infligée de manière unilatérale à tous les citoyens, et qui s'est construite – une fois de plus – sans réel dialogue social.

Nous appelons l'ensemble des agents à rejoindre le mouvement **le 6 juin prochain**.

Cette instance se tient également dans un contexte de très forte inflation après des années d'appauvrissement des fonctionnaires de tous grades dû au surgel du point d'indice.

L'Action sociale ministérielle est une force que les personnels, avec leurs représentants, ont su construire et développer depuis de nombreuses années.

La période actuelle nécessite qu'elle soit enrichie par des prestations améliorées et la création de nouvelles actions pour répondre aux attentes des personnels, avec un réseau qui soit en capacité de répondre à toutes les sollicitations des actifs comme des retraités.

FO Finances 67 sera toujours aux côtés des agents, pour défendre leurs intérêts !

Dans ce contexte d'inflation très élevée, améliorer les prestations sociales est en effet une nécessité ! Pour FO Finances, le Ministère doit maintenir une politique d'action sociale ambitieuse et de qualité. FO Finances revendique une égalité de traitement et d'accès aux prestations pour les agents, fonctionnaires, contractuels, stagiaires et retraités, issus des ministères de Bercy, quelle que soit leur implantation fonctionnelle et géographique.

La note d'orientations de l'action sociale ministérielle 2023 réaffirme une politique de soutien et d'accompagnement des agents, et porte un focus particulier sur la restauration collective.

FO Finances réaffirme donc sa revendication de voir revaloriser la valeur faciale des titres restaurant et le maintien de la restauration collective (RIA et RIE).

Lors du dernier mandat (2019-2022), l'action de FO Finances, avec les autres fédérations des Finances, a permis de :

- Conserver les instances de l'action sociale : le CNAS et les CDAS,
- Maintenir un réseau départemental avec un délégué dédié,
- Préserver l'indépendance des associations, notamment l'ATSCAF,
- Sauvegarder des résidences de vacances gérées par EPAF, face à un projet de cession totale du parc,
- Mettre en place la nouvelle aide au logement étudiant.

Pour 2023, l'augmentation du budget est malheureusement bien en deçà de l'inflation (d'où une difficulté supplémentaire pour établir le budget local).


Ces dernières années, une réforme d'envergure de l'action sociale ministérielle a été engagée. Les résidences EPAF continuent d'être liquidées, la politique de régionalisation de l'action sociale s'établit dans un schéma purement comptable au détriment d'une structure de proximité locale ne disposant plus de véritables prérogatives.

Les ministres ont en outre confirmé la réforme de la gouvernance des associations AGRAF, EPAF et ALPAF. Sous le prétexte d'amélioration du pilotage, cette réforme n'a d'autre but que budgétaire avec le risque sur les emplois pour les personnels de ces associations.

Dans ce contexte, les délégués **FO FINANCES 67** tiennent à vous rappeler leurs revendications :

- Une action sociale ministérielle de haut niveau au service de tous les agents,
- Un budget à hauteur des besoins, en augmentation dans le contexte actuel,
- Une restauration collective de proximité et de qualité avec un tarif social,
- La revalorisation des titres restaurants à 10€,
- Un nouveau plan ministériel de réservations de logements sur l'ensemble du territoire,
- Le maintien d'une offre de vacances et de colonies, de qualité, avec l'application systématique d'un barème social,
- La rénovation immédiate des centres EPAF,
- Une politique améliorée d'aide à la parentalité, par la réservation de berceaux supplémentaires ou par la création de nouveaux dispositifs et aides,
- Face aux difficultés croissantes rencontrées par les agents, FO Finances revendique la redynamisation de l'action sociale et une amélioration des prestations passant par un dialogue social de qualité.

Vous l'aurez compris, FO Finances mettra toute son énergie à défendre une action sociale ministérielle et départementale au service de l'ensemble des agents actifs et retraités.

Section FO DGFIP 67	BULLETIN D'ADHESION	
fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr	à retourner à :	Section FO DGFIP 67 - DRFIP
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/	NOM :	PRENOM :
site national : www.fo-dgfip.fr/	GRADE :	Echelon : Indice :
	AFFECTATION :	
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à :	le	(signature)
→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant		